

802

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Louis MARTIN et un grand nombre de ses collègues, tendant à la création, dans chaque localité, d'un tableau contenant les noms de tous les enfants de la localité tombés au champ d'honneur et à l'établissement d'un Livre d'or des municipalités françaises. (N° 255, année 1916.)

(Nommée le 28 septembre 1916.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : ROUSÉ.
- 2^e — SAUVAN.
- 3^e — DE SELVES.
- 4^e — Charles DELONGLE. *Secrétaire*
- 5^e — QUESNEL.
- 6^e — Louis MARTIN. *Rapporteur*
- 7^e — Paul DOUMER. *Président*
- 8^e — MAGNY.
- 9^e — Henry CHERON.

124 S 1742



Réunion du 12 octobre 1916

M. Doumer est élu Président

M. Ch. Delouche est élu Secrétaire

M. Martin est désigné comme rapporteur.

La Commission se réunira le mardi 7 novembre.

Le Secrétaire.

Le Président.

Martin

Jean Doumer

Réunion du 5 juin 1917

La Commission approuve le texte qui lui est soumis par son Président d'accord avec le rapporteur de la proposition de loi, ^{dont} ~~celle~~ les dispositions ~~ont~~ ^{ont} été précédemment ^{adoptées} en principe.

M. Louis Martin est invité à déposer son rapport dès qu'il sera prêt

Le Secrétaire

Le Président

Louis Martin

Jean Doumer

Réunion du 14.5.1918

Président : M. Doumer Secrétaire : M. Delouche

La Commission entend M. Martin qui propose un article additionnel, et M. Delouche qui présente quelques observations sur les articles 3 et 4.

Elle décide, dans le sens des propositions de M. M. Martin et Delouche, d'apporter quelques modifications et additions au texte primitif.

Le Secrétaire

Le Président.

Delouche

Jean Doumer

Seance du 22 janvier 1919

President M. P. Doumer

Secrétaire M. H. Sauvan

M. le Président propose d'adopter ~~le texte de la Chambre~~ ^{Transmis par} ~~la Chambre~~ ^{la Commission}

Le Secrétaire

Le Président

2^e Seance 22 janvier 1919

President M. P. Doumer

Secrétaire M. H. Sauvan

Relativement à la proposition de M. Louis Martin qui concerne ^{municipalité les} les femmes et
la jeune fille Bretonne M^{lle} Miguy, en venant ^{au} aide pendant la guerre, par ^{les Mères, les} les femmes et la jeune fille Bretonne, propose
de transformer la proposition de loi en une simple déclaration dont il donne
lecture. M. L. Martin soutient sa proposition. La commission, d'accord
avec l'auteur de la proposition, adopte la déclaration de M^{lle} Miguy.

Le Secrétaire

Le Président

Réunion du 7 août 1919

Présidence de M. Saul Doumer

Présents: M. H. Louis Martin, Henry Chéron, Magny.

La Commission entend la lecture du rapport de M. Magny:

1° sur la proposition de loi N° 439, année 1918;

2° - - - N° 74, année 1919.

Les rapports sont approuvés à leurs conclusions adoptées.

Le Secrétaire:

Louis Martin

Le Président:

Saul Doumer

1245
17